

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Protection des données et transparence (4DR2313)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master of Law en innovation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	2

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

IVANOV Daniela, Chargée d'enseignement

Contenu

Le cours est divisé en deux parties principales :

- La protection des données et la transparence de l'activité étatique : après une présentation générale du système (bases légales, principes régissant la collecte et le traitement des données personnelles par les organes étatiques, questions de procédure, etc.), le cours porte sur des thèmes plus spécifiques, tels que la surveillance de la vie privée ou la vidéosurveillance, examinés principalement à partir de cas pratiques. Par ailleurs, cette partie du cours aborde le principe de la transparence de l'activité étatique, notamment l'accès à des documents officiels, ainsi que les éventuels conflits avec la protection des données personnelles.

- Le droit de la fonction publique : cette partie du cours est consacrée au régime applicable aux relations de travail lorsque l'employeur est une collectivité publique fédérale, cantonale ou communale et à ses particularités par rapport au droit privé. Une attention particulière est portée aux droits fondamentaux des fonctionnaires, tels que la liberté d'expression ou le droit de grève.

Forme de l'évaluation

Examen oral « openbook » de 15 minutes, avec un temps de préparation. Les ordinateurs, téléphones portables et autres objets connectés ne sont pas admis. Toute infraction à ces règles constitue une fraude entraînant le retrait des éléments non admis, voire l'échec à l'examen.

Documentation

Présentations Powerpoint, lectures de références et cas pratiques mis en ligne.

Forme de l'enseignement

L'enseignement, hebdomadaire et semestriel, est donné sous la forme d'un cours de deux h. Le cours est dispensé sous la forme de présentations ex cathedra, de discussions d'arrêts et de résolution de cas pratiques.